



Club des Cavaliers de Ste-Catherine

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Dimanche, 5 novembre 2017 à 11h00

Domaine Notre-Dame

Sont présents: Jocelyn Fournier, président; Hélène Falardeau, secrétaire; Amélie Beaumont trésorière; Administrateurs: Jacques Poulin et Audrey Laperrière.

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le président, Monsieur Jocelyn Fournier ouvre la réunion à 11h10 et transmet l'ordre du jour suivant :

1. Renonciation à l'avis de convocation et vérification du quorum ;
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 novembre 2016 ;
3. Rapport financier ;
4. Rapport du Président
5. Varia ;
6. Période de questions ;
7. Tirage de prix parmi les bénévoles s'étant impliqués pour 2017 ;
8. Élections aux six (6) postes d'administrateurs à pourvoir ;
9. Désignation des Officiers du conseil par les élus ;
10. Levée de l'assemblée

2. RENONCIATION A L'AVIS DE CONVOCATION ET VERIFICATION DU QUORUM

Après vérification, nous constatons qu'il y a quorum. La renonciation à l'avis de convocation est proposée par Louise Gelly et secondée par _____.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts, retraits ou modifications à y apporter. Sara Seward demande à ce qu'une collecte soit faite pendant l'assemblée afin de rémunérer Steve pour son entretien des rues. (Ce qui fut accepté et fait). Ajout d'une note concernant l'écurie du Domaine Notre-Dame. Il est résolu d'adopter l'ordre du jour à l'unanimité.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 NOVEMBRE 2016

Sur proposition de Danielle Moisan appuyé par Alexandra Potvin, il est résolu d'adopter à l'unanimité, le procès-verbal de l'assemblée générale du 6 novembre 2016.

5. RAPPORT FINANCIER

Amélie Beaumont fait la lecture des États financiers pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017. Au 31 octobre 2017, le compte affiche un solde de 13 755.85\$ et le compte d'épargne stable pour le dépôt des clés est de 904.71\$.

Daniel Michaud souligne le fait que les montants en transit, notamment ceux transférés pour les assurances responsabilité de Cheval Québec ne figurent pas dans les 2 colonnes de chiffres (revenus & dépenses). Il est convenu que ce détail sera corrigé. Aussi, nous devons bien séparer l'assurance responsabilité que le Club paye à BFL et ces montants en transit pour l'assurance des membres.

Hélène Falardeau prend du temps pour expliquer à tous la différence entre ces 2 termes afin de clarifier d'où provient le montant de 685.00\$ à la ligne de dépenses en assurances.

6. RAPPORT DU PRESIDENT

Jocelyn Fournier **remercie tout particulièrement les bénévoles** de leurs implications et fait un bref bilan des activités de l'année qui se termine. Il explique par le fait même la raison pour laquelle la parade d'Halloween a été abandonné cette année.

Explication aux membres que le **site web** est en dormance jusqu'à ce que nous puissions le redémarrer suite au décès de Madame Linda Garant.

Jocelyn explique également **l'absence de Patrick Gagnon**, membre administrateur, par le fait que sa maman a été mise en terre la veille.

Finalement, Monsieur Jocelyn Fournier remercie les membres sortants du conseil administratif soit : Jacques Poulin, Patrick Gagnon et Audrey Laperrière. Par le fait même annonce sa fin de mandat en tant que président.

7. VARIA

Beaucoup de questions sont soulevées concernant la feuille "Définitions de membres" créée pour l'occasion afin de dissiper le "vague/flou" qui existe chaque année concernant les frais d'adhésion et les termes employés sur le formulaire d'adhésion au Club. Une fois pour toute, il est défini que c'est le cavalier et non le cheval qui est membre. Hélène Falardeau répond aux questionnements au sujet de ces définitions. Rassure tout le monde que rien dans les règlements n'a été amendé mais simplement clarifié.

Jacques Poulin annonce la nouvelle trail et le changement de tracé dans le secteur des cabanes à sucre de la Rivière-aux-Pommes.

8. PERIODE DE QUESTIONS

Il est demandé aux membres s'ils ont un intérêt à conserver l'écurie aménagée au Domaine Notre-Dame. Le gérant, Monsieur Fleury se joint à notre conversation pour expliquer que pour conserver nos droits, nous devrions venir plus souvent bruncher les dimanches d'hiver. Un genre de "donnant - donnant" pour accommoder les 2 parties.

9. TIRAGE DE PRIX PARMIS LES BENEVOLES S'ETANT IMPLIQUES POUR 2017

Les bénévoles tous ont eu droit à une carte cadeau de chez Animo-Chic

10. ÉLECTIONS AUX SIX (6) POSTES D'ADMINISTRATEURS A POURVOIR

Madame Véronique Dion a été nommée présidente d'élection et Madame Louise Gelly, secrétaire.

À la surprise générale, un groupe de 7 personnes s'est présenté pour se joindre aux 2 membres restants (Hélène Falardeau et Amélie Beaumont).

Du même souffle, 3 membres ont manifesté leur intérêt à rejoindre le C.A. Voyant que le nombre de membres du C.A. aurait été excédentaire de 3 membres et devant l'obligation de passer au vote, le "groupe des 7" s'est retiré de l'élection puisqu'ils refusaient de se présenter individuellement.

Sont donc nouvellement élus :

1. Michelle Bélanger
2. Geneviève Lapointe
3. Émilie Paré-Baronnet

11. DESIGNATION DES OFFICIERS DU CONSEIL PAR LES ELUS

La désignation des officiers a eu lieu immédiatement après la réunion. Il a été convenu que:

Hélène Falardeau, Présidente
Michelle Bélanger, Secrétaire
Amélie Beaumont, Trésorière
Geneviève Lapointe et Émilie Paré-Baronnet, Administratrices.

12. LEVEE DE L'ASSEMBLEE.

Sur proposition de René Matte secondé par Janie Blanchet, l'assemblée a été levée à 13h.